

AURELIE M.

Notaire assistant
SCP Foursans-Bourdette (Pau)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

A ce jour notaire assistant, ma mission consiste à accompagner les clients tout au long des grandes étapes de leur vie et à assurer leur sécurité juridique : PACS, mariage, divorce, acquisition, partage, prêts, successions, donations, constitutions de sociétés...Les principales missions sont la réception des clients (l'analyse de leurs besoins, répondre à leurs questions, les conseiller au mieux et leur expliquer le déroulement du dossier), le montage juridique du dossier (demande et analyse des pièces nécessaires à la rédaction des actes, collecte des informations), rédaction de l'acte avec l'ensemble des renseignements obtenus et des pièces collectées, et enfin la réception du rendez-vous de signature avec les clients en leur donnant les explications utiles sur l'acte et le recueil des signatures. C'est un métier passionnant et très prenant mais qui demande beaucoup d'investissement personnel, une grande rigueur, beaucoup de patience et de la pédagogie. Le domaine du notariat est très vaste et nous demande beaucoup de connaissances. La proximité avec la clientèle est un coté très appréciable de ce métier où nous nous mettons à leur service pour les accompagner au mieux dans des dossiers parfois complexes, par contre l'exigence accrue de certains clients est parfois difficile à vivre.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai un parcours un peu atypique puisqu'après ma licence j'ai fait une maîtrise de sciences criminelles à l'UPPA. Je me suis ensuite arrêtée un an pour reprendre l'année suivante en Master 1 droit notarial. J'ai ensuite suivi le cursus classique en obtenant mon Master de droit notarial à Pau, puis en continuant avec les deux ans d'Ecole de Notariat à Toulouse, en alternance avec un stage obligatoire de 2 ans en entreprise. J'ai obtenu ma dernière semestrialité de diplôme supérieur du notariat il y a 5 ans et ai soutenu mon mémoire de fin d'études il y a deux ans pour valider définitivement mon diplôme de Notaire. Je suis restée dans l'entreprise où j'ai réalisé mon stage et j'y ai ensuite été embauchée en CDI, j'y suis depuis 7 ans maintenant. J'ai eu la chance de ne pas connaître de période de chômage ou de recherches infructueuses de stage. Aujourd'hui cela est plus difficile dans le domaine du Notariat où certains stagiaires de DSN ne trouvent pas de stage pour se former. La réforme en cours sur les professions réglementées n'aidant pas les choses dans cette période incertaine sur l'avenir de la profession.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

C'est un passage obligé dans les études de droit. C'est certainement l'année où mes premiers choix de voies professionnelles se sont fait, mais j'ai finalement décidé de changer de voie après m'être rendue compte que les possibilités professionnelles que m'offraient ma première formation ne me convenaient pas suffisamment. A l'époque il y avait un vrai manque de communication sur les issues envisageables pour chaque formation et les emplois auxquels nous pouvions aspirer.